

PORTANT TARIFICATION DES COURS DE FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE
EN FORMATION CONTINUE – CENTRE FLEURA

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, adoptés par délibération du 7 octobre 2016 ;

Vu la délibération n° 2017-01-06-01 du conseil d'administration de l'Université Clermont Auvergne du 6 janvier 2017 donnant délégation au président, pour déterminer les tarifs, à l'exception des tarifs de diplômes universitaires et des droits Culture et Sport ;

ARRETE

la tarification des cours de FLE en formation continue du Centre FLEURA comme suit :

Français Langue Etrangère	Entreprise	Individuel	Laboratoires UCA, CNRS, INRA	Etudiants UCA	Demandeur d'emploi non financé	Personnel UCA non financé
Stage extensif forfait 50 heures	780 €	570 €	550 €	350 €	350 €	435 €
Tarif horaire	16 €	11,50 €	11 €	7 €	7 €	9 €
Groupe tarif horaire	155 €					
Cours particuliers tarif horaire	66 €	60 €				
Stage intensif forfait 50 heures		590 €				

Fait à Clermont-Ferrand, le 19 mai 2017

Le Président de l'Université Clermont Auvergne



Mathias BERNARD

- Transmis au contrôle de légalité le 19/05/17
- Publié le 19/05/17

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.